

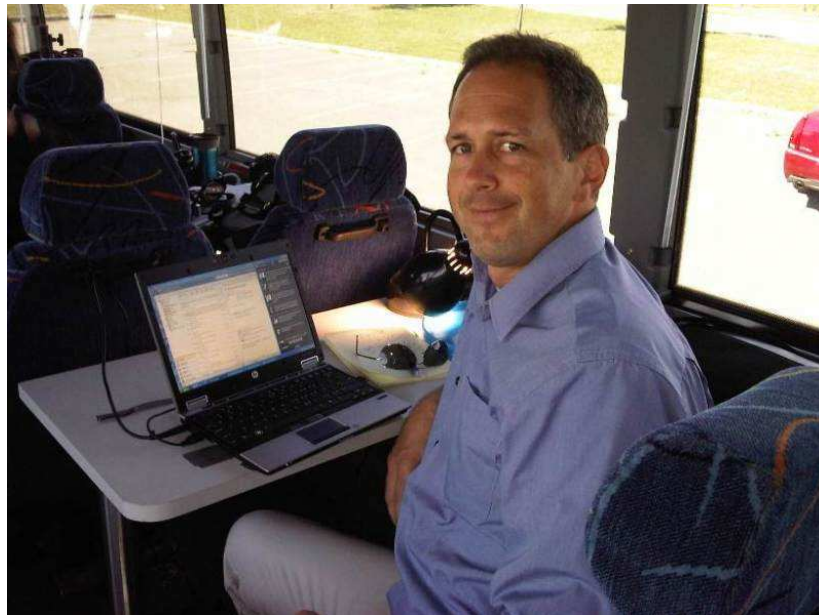
---

## Dix questions à...

## Daniel Leblanc

courrieriste parlementaire pour *The Globe and Mail*

---



Daniel Leblanc est titulaire d'une maîtrise en science politique de l'Université d'Ottawa. Après avoir travaillé comme journaliste pour le quotidien *Ottawa Citizen*, il devient, en 1998, courrieriste parlementaire pour le journal torontois *The Globe and Mail*.

Daniel Leblanc est l'un des journalistes d'enquête les plus respectés au Canada. Ses travaux ont contribué à mettre au jour le scandale des commandites du gouvernement fédéral, qui donnera lieu à la Commission d'enquête Gomery en 2004.

**1. Daniel Leblanc, dans les médias on vous présente comme un journaliste d'enquête. Il n'y a plus beaucoup de journalistes au Canada qui peuvent prétendre à ce titre. Qu'en pensez-vous?**

Je ne suis pas un journaliste d'enquête à proprement parlé. Vous savez tous les journalistes doivent faire des enquêtes. Le problème, ce sont les enquêtes à long terme. Celles qui demandent beaucoup de temps et de ressources. Travailler sur de telles enquêtes devient un luxe puisqu'aujourd'hui l'accent est mis sur la production au quotidien. Dans plusieurs médias, les journalistes doivent écrire plusieurs articles dans la même journée. Un caméraman ou un journaliste télé qui va sur le terrain doit absolument revenir au bureau avec une nouvelle. Il y a une obligation de produire des résultats. Voilà pourquoi il y a moins de journalistes d'enquête.

Le journalisme d'enquête demande beaucoup : il faut avoir le temps de réfléchir à son sujet et de rencontrer des gens. C'est donc un long processus et il y a toujours au bout la possibilité d'un échec. Est-ce que les patrons sont prêts à accorder toutes les ressources nécessaires pour réaliser une enquête? Lorsque j'ai travaillé sur le dossier des commandites, j'ai bénéficié du soutien de mes patrons. J'avais donc le temps nécessaire pour bien faire mon travail.

Il faut bien entendu souligner qu'une bonne enquête permet à un journal de se distinguer, d'offrir autre chose que de la nouvelle quotidienne qui, elle, circule vite et se retrouve partout.

**2. Vous avez dû vous battre jusqu'en Cour suprême du Canada pour protéger l'identité de votre source [MaChouette] qui vous a permis de mettre au jour le scandale des commandites. Que retenir-vous de cette expérience?**

Cette démarche, ce choix d'aller en Cour suprême était très important. Le gouvernement fédéral et le groupe d'affaires Polygone avaient envoyé, avec l'autorisation d'un juge, vingt-deux (22) *subpœna* [citations à comparaître] demandant à 22 personnes si elles étaient ma source d'information. Il fallait éviter à tout prix que ce genre d'agissement crée un précédent.

Ma situation en tant que journaliste devenait tout simplement intenable. Imaginez un peu le scénario. Je devais dire à une personne désirant me communiquer des renseignements tout en

---

souhaitant conserver l'anonymat, que cela était désormais impossible car un juge pourrait lui faire parvenir un *subpœna* lui demandant de déclarer sous serment si elle était ma source. Alors, cette personne n'aurait plus que deux choix : avouer qu'elle est ma source d'information ou se parjurer. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de nous battre devant les tribunaux québécois. Après avoir perdu en Cour d'appel du Québec, nous avons décidé de porter notre cause devant la Cour suprême du Canada. Cette démarche a été très longue, elle a duré deux ans. Mon employeur *The Globe and Mail* a investi beaucoup d'argent dans cette aventure sans compter le temps et l'énergie qu'il nous a fallu consacrer à cette cause. Cet exercice était nécessaire pour assurer un minimum de protection à tous les journalistes au Canada. À l'avenir, un juge y pensera deux fois avant d'autoriser cette procédure.

Au Québec, j'ai perdu à quatre reprises devant les tribunaux [Cour supérieure du Québec en novembre 2008; Cour d'appel du Québec en septembre et décembre 2008 et en janvier 2009]. Toutefois, la décision favorable rendue par les neuf juges de la Cour suprême du Canada en octobre 2010 a été unanime... Je me demande encore pourquoi nous avons perdu si souvent au Québec.

**3. Vous avez déjà déclaré qu'à la base du journalisme d'enquête se trouve un lien de confiance entre le journaliste et sa source. Pourquoi, en 2011, ce droit si important (celui de la protection des sources du journaliste) n'est-il pas encore reconnu officiellement par notre système de justice?**

La protection des sources est quelque chose de très complexe. Plusieurs joueurs sont impliqués. Je ne crois pas qu'il y aura une loi qui protégera en tout temps le journaliste et sa source au cours des prochaines années.

Le monde journalistique devient de plus en plus compliqué d'où ce débat concernant la protection des sources du journaliste. La relation entre un avocat et son client est très bien réglementée. Celle entre un prêtre et un fidèle est très ancienne et très bien protégée. Le problème avec le journalisme de nos jours, c'est qu'il évolue continuellement et nous amène dans des territoires nouveaux. Qui est journaliste? Nous ne sommes pas en mesure en ce moment de répondre précisément à cette question. Il faut tenir compte aussi d'un élément fondamental. Un journaliste recueille de l'information non pas pour la garder secrète mais bien pour la diffuser. Donc, il y a toujours un risque à la fois pour le journaliste et pour ses sources. Ce risque nous amène en tant que journaliste à doubler de vigilance, ce qui, en soi, est très positif. À mon avis, même s'il y avait une loi sur la protection des sources, elle serait

difficilement applicable. Un jour ou l'autre, l'origine de ses sources pourrait être rendue publique à l'insu même du journaliste.

#### **4. Les relations entre les journalistes de la colline Parlementaire et le gouvernement Harper sont difficiles. Êtes-vous de cet avis?**

Je crois que les élus ont des responsabilités. Mais ils ont aussi le droit de s'exprimer ou de ne pas s'exprimer. Il est évident que depuis l'arrivée des conservateurs, les choses ont changé. Avant, à toutes les semaines, lorsqu'il y avait des réunions du Cabinet, il était possible pour nous journalistes de poser des questions lorsque la rencontre était terminée. M. Harper a mis fin à cette pratique. En fait, je pense que j'ai posé une seule question à M. Harper depuis 2006. Par contre, je ne sais plus le nombre de questions que j'ai pu poser à MM. Chrétien et Martin.

Une autre chose me fascine. Il semble que cette envie de répondre aux questions des journalistes est inversement proportionnelle au pouvoir qu'ils détiennent au Parlement. Si vous êtes au gouvernement ou dans l'opposition officielle, vous voulez dans une certaine mesure contrôler le message. Les conservateurs ont poussé cette idée à l'extrême. Il semble que ça fonctionne car la population a voté pour un gouvernement conservateur majoritaire aux dernières élections. À l'inverse, cette façon de procéder ne fonctionne pas au Québec. Regardez ce qui est arrivé à M. Charest au sujet de l'enquête publique dans le domaine de la construction.

Je constate qu'il y a aussi un autre problème avec le gouvernement Harper. Avant, lorsque je travaillais sur un sujet complexe, je pouvais téléphoner directement aux fonctionnaires et nous pouvions discuter et échanger de l'information sur le sujet en question. Maintenant, je dois envoyer mes questions par courriel. Les réponses obtenues sont souvent incomplètes et je dois donc poser d'autres questions. À ce petit jeu, c'est la population qui est perdante. Cette stratégie de communication de la part du gouvernement Harper a été longuement réfléchi. Ici l'objectif est très simple : il s'agit d'éviter les dérapages que les différents partis politiques conservateurs [Alliance canadienne, Parti réformiste du Canada] ont commis dans le passé. Les députés de ces partis tenaient des propos très controversés. M. Harper a donc voulu mettre fin à ce problème. Pour ce faire, il a donc éliminé toute communication avec les journalistes et le public.

## 5. N'est-il pas temps de modifier la *Loi sur l'accès à l'information*?

Vous savez, lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les conservateurs avaient promis de changer cette loi. Nous attendons encore...

Tout de même, il y a eu au cours des dernières années des changements importants en ce qui concerne l'accès à l'information. Prenons un exemple avec ce qu'on appelle la « divulgation proactive ». Aujourd'hui, vous allez sur Internet et vous pouvez savoir combien d'argent les ministres, sous-ministres, adjoints politiques ont dépensé pour leurs repas. Je trouve que cette façon de faire est très positive. Par contre, il y a aussi des façons de procéder fort répréhensibles. Dernièrement, j'ai eu à utiliser la *Loi sur l'accès à l'information* pour obtenir certains renseignements d'une agence fédérale. Je me suis fait répondre qu'il n'y avait aucune source écrite concernant ma demande et que, fort probablement, la décision rendue dans le dossier qui m'intéressait avait été prise de façon verbale. Ceci est inacceptable. Il s'agit de notre argent, à nous payeurs de taxes, et aucun document n'existe pour démontrer la traçabilité de la prise de décision concernant l'utilisation des fonds publics!

Un autre problème important avec la *Loi sur l'accès à l'information* tient aux délais. Pour obtenir certains documents, il faut parfois attendre un an et même deux ans. Cela est inadmissible. Les citoyens canadiens sont de plus en plus mal servis par cette loi et ils attendent toujours que le gouvernement conservateur tienne sa promesse.

## 6. Quels sont les défis que les journalistes devront relever dans les prochaines années?

Les principaux défis qui attendent les entreprises de presse sont des défis financiers. Pour nous, journalistes, notre principal défi est de démontrer notre valeur. Prenez l'exemple du problème de la corruption au Québec, les journalistes ont joué un rôle essentiel dans ce dossier.

Un autre défi que doivent relever les journalistes tient à la crédibilité de l'information. Je dois affirmer qu'il s'agit d'une responsabilité sociale importante. Le journalisme d'aujourd'hui évolue rapidement. Les sources d'information sont multiples et la rapidité avec laquelle les informations circulent est époustouflante. Les journalistes doivent donc travailler dans un milieu qui change constamment et doivent redoubler d'attention pour éviter des erreurs qui pourraient avoir de malheureuses conséquences. Annoncer le décès d'une

personne avec photographie à l'appui, en commettant la maladresse d'aller puiser dans le mauvais compte Facebook, est une erreur que je qualifierais d'impardonnable.

## **7. Comment, au *Globe and Mail*, vivez-vous les changements qui affectent le monde des médias?**

Cela fait treize ans que je suis journaliste. Le plus grand changement? La rapidité avec laquelle circule l'information. Je pourrais aussi ajouter la multiplicité des plateformes. Aujourd'hui, je peux lire à tous les jours *The New York Times* ou encore *The Globe and Mail* sur mon BlackBerry. Il y a à peine quelques années, lire *The New York Times* était un luxe que je pouvais m'offrir seulement le dimanche. En ce moment, nous avons accès tous les jours à ce journal gratuitement.

Un autre changement important concerne le cycle de la nouvelle. Il est bien terminé le temps où on avait une nouvelle exclusive publiée dans le journal le matin et où il fallait attendre la publication du lendemain pour suivre l'évolution de cette nouvelle. Avec Internet, ce cycle est en perpétuel changement. La vitesse avec laquelle circule l'information est phénoménale. Ce qui malheureusement nous laisse moins de temps pour réfléchir.

## **8. Qu'est-ce qui fait le succès du *Globe and Mail*? Un million de personnes lisent ce journal tous les jours d'un bout à l'autre du Canada?**

Il y a plusieurs raisons qui expliquent le succès de ce journal. La première est la crédibilité de l'information. C'est un journal qui existe depuis longtemps et qui a développé une relation de confiance avec ses lecteurs. Ce journal offre une information vaste et variée, des analyses approfondies et tente de bien présenter le contexte dans lequel se situe l'information. Une autre particularité du *Globe and Mail* est d'utiliser le multiplateforme pour expliquer une information de façon différente. Le fait que le *Globe and Mail* soit un journal national explique aussi son succès. Le *Globe and Mail* est présent partout au Canada [ce journal a des bureaux à Halifax, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Calgary, Edmonton et Vancouver] ce qui assure une bonne couverture des événements qui se déroulent partout au pays.

Derrière cette information, il y a une équipe de journalistes qui possèdent une expérience approfondie de leur métier, de même qu'une expertise inestimable. Cela permet au journal de s'adapter au changement. Prenons un exemple avec l'arrivée de la couleur et du papier glacé.

---

Une technologie qui nous permet de réaliser des publicités d'une qualité supérieure rapidement. Tous ces changements ont permis au *Globe and Mail* de se repositionner dans le monde de l'information.

**9. Certains semblent croire que les outils numériques font de nous des journalistes en puissance. L'expression « Tous journalistes! » en témoigne. Quelle est votre opinion sur cette question?**

C'est un fait. Tout le monde peut diffuser de l'information. Mais il y a un groupe de personnes, les journalistes, qui sont des professionnels de la chose, qui sont payés pour faire de l'information et la diffuser. Celui qui est témoin d'un événement quelconque peut utiliser son téléphone numérique pour photographier, filmer et diffuser sur Internet. Cela se fait très facilement. Donc, tout le monde peut participer à ce processus de diffusion de l'information. Mais j'emploie ici le mot « diffusion ». Le journaliste, pour sa part, doit obéir à certaines règles. Il possède une expertise en la matière et utilise ses réseaux de contacts pour confirmer ou infirmer les informations. Il a accès à des sources privilégiées. Un bon journaliste doit traiter l'information de façon professionnelle et la diffuser dans les médias qui font autorité en la matière.

**10. Quels sont vos projets pour les prochaines années?**

Mes projets? Disons tout simplement que je verrai où mon métier me conduit. Présentement, je suis au *Globe and Mail*, et je collabore avec *l'Actualité* et avec Radio-Canada. J'adore communiquer avec un auditoire national. Je suis aussi très actif sur le réseau Twitter. C'est intéressant de constater qu'il y a des Québécois et des Canadiens anglais qui me lisent sur ce réseau social. Le métier de journaliste est un beau métier, un métier qui va évoluer constamment. Cela demande de ma part, un effort constant pour améliorer ma façon de faire.

Dans le milieu journalistique, l'expérience acquise est aussi très importante. Je me sens beaucoup plus à l'aise aujourd'hui pour écrire des analyses à caractère politique. Mon expérience fait toute la différence.

**Merci Daniel Leblanc!**

Propos recueillis par Marie Gélinas, le 27 octobre 2011, à Ottawa.

---